

Conseil municipal du 16 octobre 2025

Communiqué

Le 16 octobre dernier, à 20h, les élus municipaux de Morillon se sont réunis en salle consulaire pour la séance du Conseil municipal. Avant de débiter l'ordre du jour, les élus ont tenu à faire une minute de silence en hommage à Odette MERCIER-GALLAY, décédée la veille, qui a été de 1967 à 1996 l'Institutrice et la Directrice de l'école de Morillon.

Ensuite les élus se sont prononcés sur la rétrocession aux communes des compétences autres que l'eau potable et l'assainissement jusqu'ici exercées par le Syndicat intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG) en vue de sa dissolution. Il s'agit notamment des compétences de construction, d'exploitation et d'entretien de réseau d'eau pluviale et des équipements de lutte contre l'incendie. Face au manque de clarté sur la situation effective des réseaux d'eau pluviale, sur les modalités futures de gestion de ces équipements avec l'entreprise Véolia ainsi que sur la répartition de l'actif et du passif du Syndicat, les élus ont décidé à l'unanimité de refuser ce transfert et, ainsi, la dissolution du SIMG. Ce point a suscité de nombreux échanges entre les membres du Conseil municipal, pour lesquels cette rétrocession aux communes n'est pas suffisamment préparée et qui redoutent les effets de cette décision sur la gestion des équipements à l'avenir.

Pour ce qui est du sujet urbanistique, et plus précisément de la procédure de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme, les élus ont confirmé la non-nécessité d'une étude d'impact et indiqué les modalités de mise à disposition du public du dossier correspondant, à compter du 5 décembre prochain et pour une durée d'un mois.

Dans un autre registre, les élus ont également échangé sur le dispositif de tarification du stationnement sur les parkings de la base de loisirs. Confirmant la pertinence du dispositif mais conscient de la nécessité de l'optimiser, à la lumière du bilan chiffré des deux précédentes années, le Conseil municipal a décidé de modifier la période de tarification. Aussi, à partir de 2026, le stationnement sera payant du 1^{er} mai au 31 août et non plus du 1^{er} juin au 30 septembre. Une décision qui vise à mettre en cohérence le dispositif avec les besoins réels induits par la fréquentation du site.

Soutenant activement la création du comité des fêtes communal, les élus ont désigné leurs membres qui seront chargés de représenter la commune dans les réunions du conseil d'administration de cette nouvelle association. Une étape de plus vers la structuration de la vie associative Morillonnaise.

Confirmant ensuite son soutien aux sportifs du territoire, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution des primes de résultats aux sportifs sponsorisés par la commune dans le cadre de la campagne de sponsoring 2024-2025. Maëly VERNET-BOUQUET, ambassadrice de Morillon dans la discipline du télémark depuis de nombreuses années, affiche cette année une première place en coupe de France et une troisième place en coupe du monde notamment. Le champion d'escalade paralympique Aloïs POTTIER, pour sa première année de sponsoring par la commune de Morillon, arbore également un palmarès très honorable avec deux premières places en coupe du monde et une première place en championnat du monde. Fort de ces réussites, le Conseil municipal sera prochainement appelé à délibérer sur les sportifs sponsorisés pour l'année 2026.

Soucieux de permettre aux plus jeunes de pratiquer les sports d'hiver, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de l'opération Ski pour tous pour la prochaine saison d'hiver. Les élus ont ainsi décidé de maintenir les tarifs de l'année précédente pour la fourniture, dans le cadre de cette opération, des forfaits et des cours de ski et de surf dispensés par l'ESF à des tarifs avantageux en fonction du quotient familial. À titre informatif, 81 enfants ont bénéficié de cette opération communale pour la saison 2024-2025, représentant un coût pour la commune de 20 536 €. Avis aux familles Morillonnaises, la campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 22 novembre prochain.

En conclusion, Monsieur le Maire a tenu à informer les élus et l'assistance de la décision du Conseil départemental, reçue ce jour, de maintenir les épreuves d'Enduro de la Coupe du monde de VTT à Morillon pour l'édition 2026. Morillon, porte d'entrée du Grand Massif, se positionne ainsi comme une destination incontournable pour les amateurs et compétiteurs de VTT.